

La Feuille de Chou

Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres

Janvier 2022



www.perigny-sur-yerres.fr

N° 04



INFOS MUNICIPALES



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections
Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°04

- Directeur de la publication : **Arnaud VEDIE**
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception – Réalisation : Estimprim
(Crédits photos : Mairie de Périgny – Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1300 exemplaires – Dépôt légal 2022, année 2022
- Photo de couverture : Alain GUEDON

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Vincent SADOT**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*



Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,

Au nom de l'équipe municipale et des agents communaux, je vous souhaite une très bonne année 2022. Malheureusement, 2021 n'aura pas répondu à nos espoirs de sérénité mais en nous adaptant à la crise sanitaire nous avons réussi à nous retrouver pour de beaux moments de partage tout au long de l'année.

Ainsi, vous pourrez lire dans les pages suivantes le bilan de l'année passée.

Pour les semaines à venir, il ne nous sera pas possible d'organiser la cérémonie des vœux que nous voulions organiser à la salle Alain Mimoun. Il nous faudra attendre encore un an, si les circonstances sanitaires le permettent.

D'ici là, la commune votera son budget 2022 fin mars. Il s'agit d'une année importante pour notre commune car ce budget contiendra notamment trois chantiers conséquents.

Le premier concerne les travaux pour le colombier. En effet, ils avaient pris du retard avec la crise sanitaire et des refus successifs des permis de construire par les Architectes des Bâtiments de France. Le permis est aujourd'hui signé et espérons que les entreprises qui seront choisies pour les différents lots se mettront rapidement à l'ouvrage.

Le second chantier de cette année est le lancement des travaux pour la réhabilitation de la Maison de la Nature et de l'Environnement et de son parc. Ces travaux sont en partenariat avec le Grand Paris Sud Est Avenir. Ils dureront dix-huit mois et devraient commencer l'été prochain. Au premier étage, le centre de loisirs sera complètement refait à neuf et permettra à nos jeunes Pérignons de bénéficier d'un espace aux normes dans un écrin de verdure que tous nous envient. Au rez-de-jardin, un espace d'accueil pour tous permettra d'organiser des expositions, des ateliers nature pour jeunes et adultes du territoire.

Et le dernier de nos chantiers est l'agrandissement de notre mairie. La mairie actuelle ne répond plus aux normes et aux besoins des Pérignons et agents communaux. Il est donc prévu de rénover la maison de l'instituteur, au coin de la rue Paul Doumer, et de la relier à la mairie historique par un nouvel espace d'accueil permettant ainsi de tous vous recevoir dans les meilleures conditions.

Bref, vous l'aurez compris, 2022 sera une année de labeur mais aussi d'espoir en l'avenir avec tous ces investissements pour que notre village préserve et renforce son âme, son esprit et son cadre de vie tout en s'adaptant au Vingt-et-Unième siècle.

Encore une excellente année !

Votre Maire,
Arnaud VÉDIE

POUR CONTACTER LE MAIRE :

Téléphone : 01 45 98 60 17 - cabinet@perigny-sur-yerres.org

 Arnaud Védie-Cristiani

 @ArnaudVdie

UNE ANNÉE RICHE EN COMMÉMORATIONS...



11 mars : journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme



24 avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la Paix et hommage rendu à tous les morts pour la France



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



18 juin : journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



30 mars : remise d'écharpe Maire honoraire



18 septembre : journées du Patrimoine - Atelier Marino Di Teana



11 décembre : banquet des séniors

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



3 juillet : inauguration de la boîte à livres installée par le CMJ



19 juillet : Partir en livres



5 septembre : fête de la Saint Leu et des associations



18 septembre : journées du Patrimoine – Exposition Alicia Zadàn



19 septembre : inauguration de la Fresque de Francky Boy



25 septembre : projection de film



27 novembre : une naissance un arbre



4 décembre : marché de Noël et Téléthon



14 et 17 décembre – Noël des écoles

VOYAGE DU CCAS

Le « Rhin romantique » tel était nom du voyage organisé par le CCAS du 1^{er} au 5 octobre dernier. Ce voyage remplaçait celui de Venise qui avait dû être annulé à cause de la Covid en mars 2020.

Quelle joie de se retrouver après tout ce temps... Trente-quatre personnes ont participé à cette escapade touristique et gustative. Au total 606 kilomètres de navigation de Strasbourg à Coblenze en passant par Rudesheim, Mammhain avec une visite guidée à

chaque escale. Le chef Olivier nous a régalé tout au long du parcours, les « joyeux drilles Pérignons » se sont chargés de l'animation.

A la descente de l'autocar à Périgny, tout le monde a demandé « c'est quand le prochain voyage ».



DONATION DE MOBILIER

Régulièrement, la commune procède au renouvellement partiel de son mobilier scolaire. Dans le contexte actuel, ce remplacement se devait de répondre également aux exigences liées aux protocoles sanitaires à appliquer dans ses écoles. C'est ainsi que Périgny a remplacé, grâce au fond de compensation du territoire GPSEA, les tables usagées ou les pupitres doubles des élèves au profit de nouveaux bureaux simples.

Malgré tout, la question s'est posée du devenir du mobilier obsolète et pourtant encore en bon état. Quelques quatre-vingt tables et chaises qui pouvaient encore remplir leur office et permettre à d'autres enfants de faire leur apprentissage. C'est ainsi qu'un matin d'août, le mobilier a été chargé dans un camion à destination de Rouen où il devait rejoindre un convoi vers



le Bénin. Arrivés à destination, une association caritative se chargera de distribuer le mobilier aux organismes locaux afin qu'ils puissent de nouveau contribuer à former les hommes et les femmes de demain.



ANIMATION STREET ART

Face au contexte actuel, le Street art est l'animation idéale pour passer un moment ludique en famille et créer de l'insolite en milieu urbain.

Les enfants de nos écoles sont déjà sensibles au land'art et aux activités nature.

C'est donc tout naturellement que nos jeunes participants ont réalisé de très belles créations pour notre plus grand plaisir.

Bravo pour leur créativité !



Vous pouvez les découvrir sur le site internet de la ville :

<https://perigny-sur-yerres.fr/2021/11/04/street-art-vegetal-2/>



« ET SI HALLOWEEN M'ÉTAIT CONTÉ » PAR LE COMITÉ DES FÊTES

L'aventure a commencé en 2020 avec l'idée d'une distribution de bonbons pour tous les vampires, sorcières, ogres etc.... Mais une bestiole plus dangereuse avait décidé que cela ne se ferait pas.

Cette année, nous avons récidivé, avec en plus l'idée d'un super concours de citrouille halloweenesque pour les enfants de tout âge. Les maraîchers Lenoble de Périgny-sur-Yerres, toujours présents, ont participé en fournissant la matière première (les citrouilles). Des artistes en herbe, parmi les enfants se sont portés volontaires pour la transformation des citrouilles, il ne manquait plus que les conteurs, que nous avons trouvé dans la troupe « Bas les Pattes » de Villecresnes. Tous les ingrédients étaient réunis, même la pluie qui a décidé de justesse de ne plus tomber, pour qu'on passe une super soirée autour d'un chocolat ou d'un vin chaud (en fonction de l'âge), de bonbons, d'un spectacle de marionnettes géantes, de rires d'enfants.

Alors à l'année prochaine ?

Le comité des fêtes.



FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES

Regarde ici invitait les cinéastes en herbe du Plateau Briard à ouvrir les yeux, à développer leurs initiatives, leurs compétences et talent avec pour objectif de mettre en valeur, nos associations, nos artistes et notre patrimoine.

Tel était le thème de ce premier festival de courts métrages.

La cérémonie de remises des prix s'est déroulée au centre culturel de LA RUE, le dimanche 21 novembre.

Parmi les gagnants, nous avons eu le plaisir de voir deux jeunes Pérignonnaises récompensées pour leur travail : Nathanaëlle DEBAENE et Gaëlle LAURENT-CLOTILDE.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Première commémoration ouverte au public et déroulant un protocole complet depuis le début de la crise sanitaire, cette commémoration du 11 novembre était un bel hommage.

En présence de notre député Laurent SAINT-MARTIN, Serge PERRAU a reçu la croix du combattant des mains de Rodolphe MARTINEZ, président de la FNACA et de notre Maire Arnaud VEDIE.

Les anciens combattants des fédérations départementales étaient au rendez-vous.

La chorale du Chœur Polyvoce, ainsi que l'Orchestre d'Harmonie Briard ont pu entonner les hymnes nationaux et jouer les notes qui rythment cette cérémonie.

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes ont rendu un hommage par la lecture d'un poème de Jacques FROUGIER intitulé « 14-18 Folie meurtrière ».

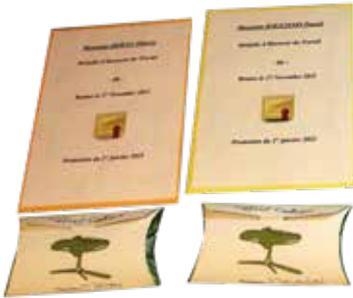


MÉDAILLES DU TRAVAIL ET JEUNES DIPLÔMÉS

La commune a souhaité mettre à l'honneur ses médaillés du travail et ses jeunes diplômés de l'année, lors d'une cérémonie le samedi 27 novembre.

Cette tradition, n'avait pas pu avoir lieu en 2020, en raison de la crise sanitaire et malgré l'amélioration des

conditions il a fallu s'adapter. Qu'à cela ne tienne, la salle Belly nous a donné l'espace nécessaire pour les accueillir dans de bonnes conditions, et accorder à nos travailleurs et jeunes diplômés toute l'attention qu'ils méritaient.



COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR

En ce mois de décembre, petits et grands Pérignons ont fait preuve de solidarité et se sont montrés généreux en participant à la collecte des Restos du Cœur organisée par le service enfance jeunesse, avec la participation sans faille de nos deux écoles.

Cette collecte de denrées non périssables, qui s'est déroulée du lundi 6 au vendredi 10 décembre, aidera l'association des Restos du Cœur de Villecresnes à servir des repas à ses bénéficiaires cet hiver.





MARCHÉ DE NOËL

Contre vents et marées, le Marché de Noël de Périgny a accueilli ses visiteurs le samedi 4 décembre après-midi.

Alors que la météo était plus qu'incertaine charriant bourrasques et pluie, mettant à mal l'installation de ce marché, nous avons néanmoins eu la joie de pouvoir mener à bien cette manifestation, les éléments météorologiques s'apaisant miraculeusement entre 14h et 19h.

Les exposants étaient au rendez-vous pour vous faire découvrir leurs produits. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et poser avec lui pour une photo souvenir. Même la musique s'est fait entendre pour le plus grand plaisir de tous.

Cet après-midi sous le signe du Téléthon a permis de collecter des dons au profit de la recherche, puisque 1280.80€ ont été rassemblés pour l'AFM, tous les participants, écoles, Conseil Municipal Jeunes, exposants se mobilisant pour cette cause.

L'obligation de contrôle du pass sanitaire, nous a permis de comptabiliser 625 personnes de 12 ans et plus aux entrées du marché.





BANQUET DES SENIORS

C'est au Prieuré de Vernelle que nos seniors ont été conviés afin d'assister au banquet de fin d'année le samedi 11 décembre.

C'est dans ce cadre verdoyant qu'ils ont pu profiter d'un repas agréable et d'un spectacle donné par la troupe

Brasil Encanto Show. L'après-midi s'est achevée par quelques pas de danse sous l'impulsion de DJ Audrey. Le pass sanitaire a permis à tous de passer un moment convivial en toute sérénité.



SPECTACLES DE NOËL DES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HEINRICH

Le mardi 14 décembre c'était Noël avant l'heure à l'école maternelle. Les enfants ont assisté au spectacle : « Pomme de pin deviendra sapin de Noël » présenté par la troupe C La Compagnie. Cette représentation qui a ravi son public abordait les thèmes du cycle des saisons, le jardinage, les animaux et le respect de la nature. Les enfants ont également eu la surprise de recevoir la visite du Père Noël dans leurs classes, venu remettre un livre, ainsi que des chocolats à nos petits gourmands.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES HURÉ

Le vendredi 17 décembre, le spectacle « Rudolph, un conte musical de Noël » a été présenté aux enfants de l'école élémentaire, au gymnase Alain Mimoun. L'histoire de Rudolph, un des rennes du Père Noël, affublé d'un nez étrange si bizarre que tout le village se moque de lui. Un jour de veille de Noël, alors qu'il s'enfuit seul dans la forêt, il vit une aventure virevoltante qui le conduira à aider ses amis et sauver Noël ! Une comédienne et un musicien au piano, ont mené cette histoire palpitante, devenant tour à tour conteurs et personnages.

Des étoiles plein les yeux et la musique encore dans la tête, les enfants sont repartis avec un Père Noël en chocolat chacun.



ERRATUM

PHOTOS DE CLASSE

Une erreur s'est glissée lors de la mise en page de notre Feuille de Chou n°3 parue en octobre dernier.

Afin de corriger cela, voici la photo de classe de moyenne section de Mme GIRY remplacée par Mme MORAINÉ avec Corinne LB (ATSEM).



SÉANCE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

I - INSTITUTIONS

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal.
Adopté à l'unanimité
2. Mise à jour des commissions municipales et modification des représentants de la Ville dans différents organismes.
Adopté à l'unanimité

II - FINANCES

3. Décision modificative n° 3.
Adopté à l'unanimité
4. Produit des Domaines - Année 2022.
Adopté à l'unanimité
5. Autorisation des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022.
Adopté à l'unanimité
6. Actualisation des tarifs des concessions du cimetière, du columbarium et du caveau provisoire - Année 2022.
Adopté à l'unanimité

III - URBANISME

7. Achat de parcelles sises Impasse du Bel Air à l'euro symbolique et cadastres AB 411, 412, 415 et 421.
Adopté à l'unanimité
8. Vente des parcelles AA 139 et AA 147 - Multiroir.
Adopté à la majorité

IV - AFFAIRES GÉNÉRALES

9. Adoption du protocole d'accord relatif au temps de travail de la collectivité.
Adopté à l'unanimité
10. Autorisation de signature du contrat groupé d'assurance des risques statutaires du centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.
Adopté à l'unanimité
11. Création de 5 postes d'agents recenseurs pour le recensement 2022 et fixation de la rémunération.
Adopté à l'unanimité
12. Actualisation du tableau des effectifs de la collectivité.
Adopté à l'unanimité

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Avec le retour du froid, averses et neiges sont à prévoir... et à redouter. En pareil cas, il revient aux riverains de déneiger les trottoirs qui bordent leur propriété (ou leur location). Même chose pour les commerçants devant leur boutique. En cas d'accident dû à un mauvais déneigement, vous êtes responsable.

Alors prenez vos précautions : procurez-vous dès maintenant une bonne pelle à neige ou un racloir métallique et quelques sacs de sel. On n'est jamais trop prévoyant ...

RAMASSAGE DES FEUILLES

La période automnale est arrivée, et avec elle la chute des feuilles. Nous vous rappelons qu'il revient aux riverains de balayer leurs trottoirs. En cas d'accident lié aux feuilles parfois glissantes par temps humide, vous êtes responsable. Alors pensez au petit coup de balai...

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2 m maximum en limite de propriété.

STATIONNEMENT SUR LES BATEAUX

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudrait-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

À noter que l'amende applicable est de 68 euros.

COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte. Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : www.sivom.com



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION C'EST MAINTENANT !

Vous allez être recensés entre le 20 janvier et le 19 février 2022.



C'est utile

Le recensement est une enquête d'utilité publique qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple, utile à tous.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la population est fortement invitée à répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr dès que vous aurez reçu vos codes de recensement INSEE.

Pour les zones pavillonnaires, ces codes vous seront déposés dans vos boîtes aux lettres. Pour les logements collectifs, c'est un agent recenseur, recruté par votre mairie, qui vous les remettra.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et sont munis d'une carte officielle. Le traitement des questionnaires du recensement est mené de manière strictement confidentielle, et anonyme.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

VOTE PAR PROCURATION

L'article 112 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit l'entrée en vigueur de la réforme dite de « déterritorialisation des procurations » à compter du 1^{er} janvier 2022.

Désormais, il est possible de donner procuration à une personne vivant dans une autre commune. Toutefois, le mandataire désigné par la procuration devra obligatoirement se rendre au bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

A présent, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (police, gendarme, agent consulaire).





BRIE QUI LIT

La Brie Qui Lit, intégrée dans le réseau des bibliothèques du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants.

Son équipe de bénévoles vous accueille les mercredis et samedis (hors petites vacances scolaires) de 10h30 à 12h30, rue de Mandres (à côté de la Maison des Associations et de la pharmacie).

Venez à la découverte de nos collections !

« Je lis, je partage »

Nous donnons la parole à nos lecteurs.

ELIANE S. – FEU DE MARIA POURCHET :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de lire ce livre ?

Le titre « feu » qui appelle beaucoup d'images.

Quelles sont vos impressions à la fin de cette lecture ?

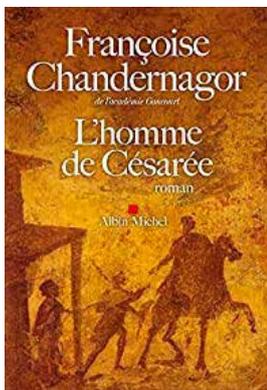
Sur le thème de l'amour, l'histoire d'un couple sur fond d'adultère. Pour Laure, le mariage se transforme en martyr. Clément, lui, s'ennuie. La découverte de l'adultère va être explosive.

Pouvez-vous décrire ce livre en quelques mots pour encourager nos autres lecteurs à le lire ?

Le parcours du couple m'a interpellé. Une histoire sentimentale, bien écrite qui porte à réfléchir.

« L'HOMME DE CÉSARÉE » TOME 3 DE « LA REINE OUBLIÉE »

Un roman historique de Françoise Chandernagor



Le tome 3 de la saga « La Reine oubliée » fait suite aux romans « Les enfants d'Alexandrie » et « les Dames de Rome ».

Cette « reine oubliée » c'est Cléopâtre – Séléne la fille de Cléopâtre et de Marc Antoine général romain. A la suite de la disparition violente de ses parents, Séléne est exilée à Rome, est élevée par Octavie la sœur d'Octave puis est mariée à 20 ans à Juba, jeune roi de Maurétanie (région actuelle couvrant le Maroc et l'Algérie) dont la capitale était Césarée.

Françoise Chandernagor décrit un couple moderne et jeune, qui, malgré un mariage forcé, va s'apprivoiser et être d'une grande

intelligence politique, fin stratège et bâtisseur.

L'autrice révèle tout particulièrement le personnage de Séléne, une jeune femme forte, fascinante et très attachante.

F. Chandernagor raconte le destin de la seule rescapée de la dynastie des Ptolémée sous la forme d'un roman historique mêlant des faits au plus près de la réalité, un précis de la vie quotidienne dans l'antique Maurétanie à des faits relevant de son imagination.

Pour rappel, Françoise Chandernagor a écrit « L'Allée du roi » et de nombreux romans historiques disponibles également à la bibliothèque.

Illustrations : <https://www.babelio.com/livres/Chandernagor-Lhomme-de-Cesaree/1253521>

Précautions COVID-19 : les consignes sanitaires nous imposent l'accueil du public avec port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique fourni. Le passe sanitaire est également requis pour les personnes de plus de 12 ans. Merci de votre compréhension.

« C'EST LA SAISON DES PRIX. QUE NOUS PROPOSE LA BQL ? »

Nous achetons régulièrement de nouveaux livres en nous basant sur les actualités littéraires et les envies de nos lecteurs.

Vous pourrez ainsi trouver les derniers prix littéraires : « La plus secrète mémoire des hommes » de M. Mbougar Sarr, prix Goncourt ; « Premier sang » d'Amélie Nothomb, prix Renaudot ; « S'adapter » de Clara Dupont-Monod, prix Fémina et prix Goncourt des lycéens.

A lire également parmi les nouveautés, une nouvelle saga « Les 7 sœurs » de Lucinda Riley et le tome IV de « La maison des Cazalet » d'Elizabeth Jane Howard.

Du côté des romans policiers, venez lire « L'inconnu de la forêt » d'Harlan Coben et un roman ésotérique « La prophétie des abeilles » de Bernard Weber.

Enfin, pour les plus jeunes, vous trouverez des livres de la série Anatole Latuille qui devraient beaucoup plaire à nos fidèles lecteurs de Mortelle Adèle.

« Tant qu'il y aura des livres, des gens pour en écrire, des gens pour en lire, tout ne sera pas perdu dans ce monde »

Jean d'Ormesson

Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : briequil94520@gmail.com.

LE DOMAINE SAINT-LEU : LE MARAÎCHAGE EN VEDETTE

Fin des années 1960, un projet voit le jour : construction de tours (1200 logements) par des promoteurs, passage d'une autoroute l'A5 Paris Melun, Troyes Bâle et de routes annexes à 200 m de Périgny, routes départementales vers le nord pour Marne-la-Vallée, vers le Sud pour Evry et l'autoroute A6, que l'on connaît aujourd'hui comme N104.

Ces dispositions entraînent la résistance du conseil municipal et des agriculteurs. Fort heureusement, la ferme Saint-Leu de Raymond Gautier est en vente ce qui permet l'élaboration d'un plan d'occupation des sols avec la SAFER et un remembrement pour les 200 ha de la plaine. Cette surface est déclarée zone agricole et apparaît désormais inconstructible.

Les exploitants agricoles, les nouveaux maraîchers expropriés de la région de Créteil deviennent les gardiens d'un espace non construit. Réaménagé, cet espace est ouvert à la promenade des citadins. Un parking, un parc, 4 kilomètres de promenades agrémentées de 40 000 plantations sont inaugurés fin 1977. Le domaine couvre 100 ha dont 72 répartis en 12 lots maraîchers et 7 ha d'espaces verts propriété de la commune.

Roger Dormoy



ETAT-CIVIL



Bienvenue à ...

- Evanii CÉVA • Lylia TOURE

Félicitations à ...

- Marie-Angélique INGABIRE & Eric KALIMBA
- Silvia PIOL & Dominique CHEREAU

Sincères condoléances aux proches de...

- Michelle GREMMO née JETTE (78 ans)
- Thierry GREGO (59 ans)
- Mauricette VINCENT née GAUTIER (96 ans)
- Simonne BRUNET née DE WINTER (93 ans)

N° UTILES

- **École maternelle S. HEINRICH**
.....01 45 69 97 38
- **École élémentaire G.HURE**
.....01 45 98 18 14
- **Maison de la nature**
.....01 45 98 83 18
- **Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny**
.....09 54 85 70 74
- **Crèche Périgny/Mandres**
.....01 45 98 90 17
- ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE**
• 94031 Créteil.....36 46
- CENTRE DES IMPÔTS**
• 9 à 11, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20
- TRÉSORERIE PRINCIPALE**
• 9, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59
- FUNÉRARIUM**
• Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80
- EDF-GDF**
• n° appel urgence électricité.....09 726 750 94
• n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
• ERDF dépannage.....09 726 750 94
- SUEZ - LYONNAISE DES EAUX**
• 51, avenue de Sénart
91230 Montgeron.....0977 408 408
- SIVOM** (collecte des ordures ménagères
et déchetterie)
• Route du Tremblay - 91480 Varennes-
Jarcy.....01 69 00 96 90
- ESE France**
• Service des containers d'ordures
ménagères.....01 69 00 12 10
- COMMISSARIAT**
• Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50
- POLICE PLURI-COMMUNALE**
• 1 bis rue de la Fontaine
94440 SANTENY.....06 99 71 77 13
- SyAGE Assainissement**
• 17, rue Gustave Eiffel
MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

• **CHI Villeneuve-Saint-Georges :**

40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges.....01 43 86 20 00

• **CHI Créteil :** 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.....01 45 17 50 00• **CHU Créteil :** Henri Mondor01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

• Hôpital privé Val d'Yerres.....01 69 48 48 13

• Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial).....0 826 30 90 00

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25**POLICE SECOURS**17**CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES**18 ou 01 45 99 08 74**CENTRE ANTI-POISON PARIS**01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48**MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres**

• Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés**ASUM 94**.....01 45 17 95 50

Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

SAMU/SAMI15De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi
et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

• 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE

• 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI • 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14**PHARMACIE** • Martine JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47**INFIRMIÈRES** • Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

• Cabinet.....01 45 98 91 27

• Soins à domicile.....01 45 98 76 49

DENTISTE • Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95**OSTÉOPATHE** • Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70**PÉDICURE-PODOLOGUE** • Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48**PSYCHOLOGUES**

• Fanny MAULINO 6, rue de BrieTél : 07 67 38 27 87

• Aurore AUTRAN 6, rue de BrieRDV en ligne

• Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE • Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44**MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**

• Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE • Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29**NATUROPATHE** • Véronique CORMIER06 82 83 88 35**URGENCES VÉTÉRINAIRES**

• VOUTEAU & OLSCHWANG

17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES ..01 56 32 04 04

• PET VET CLINIC

LAMAREE VELY - 24 route de Paris, RN 19 - 94440 SANTENY01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37**Service de nuit**01 45 69 23 65

• GOUIN.....01 64 88 71 10

• DAVRIL01 60 47 90 90

TAXIS • M. LECLERC.....06 09 75 47 19**ASSOCIATIONS D'AIDE**

• Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00

• S.O.S Amitié.....01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES • Numéro national.....08 842 846 37

*Votre Maire Arnaud Védie
et toute l'équipe municipale,
vous souhaitent
une très belle année 2022.*

